



## Bulletin municipal de liaison du mois d'Avril 2025

### *Centenaire de notre monument aux morts.*

C'est à la sortie du conflit de 1914-1918 que sont érigés en France des monuments aux morts dans chaque ville, village, là où vivaient, travaillaient tous ces soldats morts aux combats. C'est l'Etat, avec l'appui des municipalités, et quelques fois des souscriptions publiques qui vont permettre leur construction. Pour l'Etat l'édification de ces monuments, est un moyen de justifier, auprès des familles endeuillées, les décisions politiques qui ont conduit à cette hécatombe de 1 350 000 soldats. Chaque mort a droit à son nom gravé publiquement dans sa commune et le hisse au rang de héros morts pour la France.

Caramany possède deux monuments aux morts, un dans l'espace public, et un dans l'église St Etienne. Celui présent à l'extérieur a connu deux emplacements, un premier à la sortie du village proche du pont Gamado à l'arrivée de la Daballada, et à partir de 1992 à l'endroit que nous lui connaissons aujourd'hui. Ces deux statues, l'une laïc et l'autre plutôt religieuse, sont l'œuvre d'un sculpteur carmagagnol Joseph Léon Canredon, fils d'un couple d'instituteur du village, qui étudiera brillamment la sculpture d'abord à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse à la fin des années 1800, puis jusqu'en 1910 à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts à Paris. Si la statue de l'Eglise est en plâtre, celle de l'extérieur est en terre cuite, elle a été réalisée à partir d'une épreuve à taille réduite, offerte et déposée à la mairie. La fragilité de son matériau impose une couche régulière de peinture de protection, la dernière ayant été réalisée il y a un an et demi.

Cent ans ça se fête... Une manifestation publique ouverte à tous, co-organisée par la Municipalité sous la direction de Mr le Maire Christian Lemoine et le Souvenir Français comité du Fenouillèdes, va se dérouler le samedi 26 avril à Caramany. Cette cérémonie basée sur un protocole départemental instauré par la Préfecture des Pyrénées Orientales, sera conduite par Mr Gilles Bérard et sera suivi d'une conférence de Mr Bernard Caillens à la salle des fêtes sur le thème « Histoire des deux Monuments aux morts et évocation de la mobilisation et des morts pour la France ».



Statue de l'église St Etienne



Sous le monument de l'église



Restauration du monument  
Novembre 2023

*Texte rédigé à partir d'articles Internet de la « Direction de l'Information Légale et administrative (Vie publique au cœur du débat) et des articles de Bernard Caillens sur le site du Pari du Lac.*

## VIE CITOYENNE

**Débroussaillage SMBVA :** Suite à un dossier déposé au SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly) une entreprise s'est livrée pour la deuxième année consécutive, à un magnifique travail de débroussaillage et d'entretien du canal d'évacuation des eaux de crue à la Teuilère (sous le relais de télévision). *Photo 06225*

**Télévision :** Le 21 mars 2025 au matin, plusieurs habitants du village ont signalé un problème de réception de la télévision. La Mairie a immédiatement signalé le problème à l'entreprise chargée de la maintenance de l'émetteur. En fin d'après-midi la panne a été détectée et réparée. Il s'agissait de l'endommagement d'un câble par une entreprise de débroussaillage de l'ONF aux abords de l'antenne.

**APARM.** Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes. Cette association basée à Montner en collaboration avec la Mairie, a tenu une réunion d'information le 21 mars salle des fêtes sur leur projet de plantations de plantes mellifères sur des terrains agricoles. Ce nouveau type de culture est destiné aux insectes pollinisateurs, à l'amendement des sols, et à la limitation d'épandage de produits phytosanitaires. Pour plus de renseignements il est possible de contacter des spécialistes au 06 11 44 78 48 ou [assoaparm@gmail.com](mailto:assoaparm@gmail.com)

**ASA :** L'Association Syndicale Autorisée en charge des canaux d'arrosage des jardins de Caramany, lors de son assemblée générale le 17 mars 2025, a élu une nouvelle présidente Mme Jeanne Traon-Loiseleux.

**Mobilisation citoyenne :** Le 26 mars une équipe de 13 volontaires a répondu aux besoins de restauration et d'entretien du canal principal d'irrigation des jardins du village. Cette opération faite dans la bonne humeur avait pour but de remonter un mur en pierre sèche, le nettoyage et décapage du canal principal. Pour les participants cette journée avait pour but la conservation de notre patrimoine collectif et la bonne irrigation des jardins du village. Prochaine journée programmée le mercredi 9 avril.

**ACCA :** L'Association communale de chasse agréée dans son action de lutte contre la prolifération des sangliers comptabilise dans sa période de chasse environ 90 animaux tués sur la commune. Associée à l'ACCA de Trévilhac ce sont environ 150 sangliers qui ont été tués entre juin et mars 2025.

**Les cent ans du monument aux morts :** Programme de la cérémonie du 26.03.2025.

9h45 : Rassemblement devant la Mairie

9h50 : Départ du cortège vers le monument aux morts.

10h00 : Ouverture de la cérémonie au monument aux morts

Différents discours, Appel aux morts, Dépôt de gerbes, Sonnerie aux morts, Minute de silence, Marseillaise.

11h00 : Fin de la cérémonie protocolaire suivi d'une conférence de Mr Bernard Caillens « Histoire des deux monuments aux morts de Caramany et évocation de la mobilisation et des Morts pour la France ».

A l'issue de la conférence un apéritif dînatoire sera proposé.

**Geste inadmissible :** Dans la nuit du 23 mars un camion de pneus usagés a été déversé dans une vigne privée. La mairie par solidarité, condamne cet acte. La gendarmerie a été saisie de l'affaire.

**Frelons asiatiques :** La Municipalité distribue gratuitement des pièges à frelons



Monument aux morts



Dépôt illégal de pneus sur un terrain privé

## **LA VIE DE LA MAIRIE**

**3 mars** : Mairie Conseil Municipal

**4 mars** : Centre de Gestion. Visio. Réunion des secrétaires de Mairie.

Caramany. Rendez-vous Com.com. Contrôle et solution pour la bouche incendie défectueuse au centre du village.

**5 mars** : Saint Paul de Fenouillet. Réunion d'information des maires avec la gendarmerie.

**6 mars** : Saint Paul de Fenouillet. Journée de formation de Placide Llamas.

**10 mars** : Bélesta. Conseil d'Ecole.

**11 mars** : Maury. CLAD (Contrat Local d'Accession aux droits) Réunion.

Saint Paul de Fenouillet. Communauté de communes Agly Fenouillèdes Comité des finances. Bureau des Maires.

**13 mars** : Mairie. Rendez-vous pour la signature de ventes de terrains.

**17 mars** : Caramany. Assemblée Générale de l'ASA (canaux d'arrosages Election de la nouvelle présidente, Madame Jeanne Traon-Loiseleux).

**18 mars** : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de communes Agly Fenouillèdes Réunion Action Sociale. Santé.

Réunion Conseil Communautaire

Cases de Pène. SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly) Appel d'offre.

**19 mars** : Mairie. Réunion d'élus préparatoire au vote du budget.

**20 mars** : Perpignan. Salon des Maires.

**21 mars** : Caramany. Etat des lieux de l'auberge avant bail de location.

Réunion/exposé salle des fêtes de l'APARM. Sur les plantes mellifères.

**25 mars** : Caramany. Salle des fêtes. Réunion de préparation du Raid des collèges 2025.

**26 mars** : Cases de Pène. Réunion des Maires. Fin de mandat et préparation des élections municipales.

**27 mars** : Baho. Réunion SPANC Assainissement non collectif.

**29 mars** : Caramany. Salle des fêtes. Assemblée Générale du Pari du Lac.



Débroussaillage de la Teuilère  
par le SMBVA



Débroussaillage des abords  
de l'antenne par l'ONF

### *Services communaux*

**Permanences publiques Mairie :** Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

**La Poste :** Du mardi au vendredi 9h00-12h00. Départ du courrier avant 11h30

**Transport à la demande :** Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi  
Réservation obligatoire au 08 06 80 03 50

**Bibliothèque municipale :** Du mardi au vendredi 9h00-12h00.

**Location des gîtes communaux :** Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

### *Communauté de Communes*

**Service eaux assainissements :** 04.68.29.39.29 **Urgences soir, week-end et jours fériés :** 06.21.40.59.76

**Déchèterie Latour :** Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

**Ramassage des encombrants :** Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

### *Commerces fixes*

**La Taverne de Caramany :** A compter du 2 avril 2025, ouverture du restaurant-pizzeria tous les jours à partir de 8h00 jusqu'à 14h30, réouverture à 18h00, sauf le dimanche soir et le lundi soir hors jours fériés et vacances d'été. Vente de pains et de viennoiseries cuits sur place tous les jours. Spécialités et pizzas également à emporter. Pour tous renseignements Tel : 06 17 37 30 87 ou sur place.

**Café Carton :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

**Camping du Lac :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

**Cave Coopérative :** Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

**Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA :** Cave Coopérative

**Vente de vin bio, local :** L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

**Vente de fleurs bio, locales et de saison :** Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

### *Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)*

**Epicerie :** Mardi matin à partir de 10h20

**Maraîchers :** Samedi matin à partir de 9h30

**La ferme en pagaille :** Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

**Fleuriste :** Dimanche de 10h à 11h

### *Artisans locaux*

**SOS :** Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

**David Danhyer :** Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 06 82 49 37 36.

**Jean François :** Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

**MMS :** William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

### *Santé*

**Thérapeute Holistique :** Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

### *Association*

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92

### *VigiEAU – Chaque geste compte*

Information sur le détail des mesures concernant les restrictions d'eau en période de sécheresse.

**Site internet :** <https://vigieau.gouv.fr>